

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

13393

Déclaration de Maladie : Nº S19-0002062

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11759 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAWOLUI ABDELLAH Date de naissance : 12/11/1974

Adresse :

Tél. : 0662111169 Total des frais engagés : 356,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BOUJEDDAÏNE SOUÏLA Abdellah
Médecine Générale
Bd Taza Rue 50 N° 2
Hay Moulay Abdellah - Ain Chock
Casablanca - Tel : 0522 164 53

Date de consultation : 24/02/2022

Nom et prénom du malade : Abdellah CHAWOLUI Age : 48

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 25/03/2022

Signature de l'adhérent(e) : Abdellah CHAWOLUI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/03/2022	Opérations	1 / 150	150	Dr. BOUJEDDARIE TSOUI Abdellah Maison des Généraux BP 5014 Z.A.C Chock Abdellah - Ain Chock BP 5014 Z.A.C Chock 032 21 61 53

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 DICHI MOHAMED 133 Bd Taza Raya My Abdellah Casablanca - 05 22 21 59 66	27/03/2022	206,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

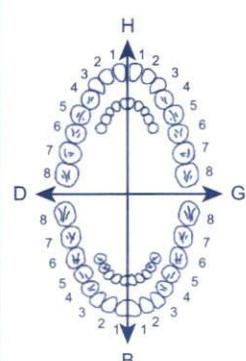
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				-
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Médecine Générale

Echographie
Circoncision des Enfants
Diabétologie
Ex. Médecin Militaire
Expert assermentée
Agree pour la délivrance
des Certificats médicaux
des Permis de conduire

Autorisation, d'exercer N°- 7147 / 86

الطب العام

الفحص بالصدى - ختانة الأطفال
مرض السكري
طبيب عسكري سابق
خبير محلف لدى المحاكم
مقبول لتسليم شهادة
رخص السياقة
رخصة العمل رقم 86 / 7147

Tél : 05 22 21 64 58

Casablanca, Le : 24/03/2022 الدار البيضاء في :

N. Eftosline Lot : 210726
CP 70 an EXP : 04/2026
PPV : 95,00 DH

Exp :

LOT N°:
UT AV: 42,00
PPV (DH):

PHARMACIE AL
DIOURI MOH
13 Bd Taza Hay M
052221

PPV (DH): 25,00
LOT N°: 25,00
UT. AV.:

PPV : 21DH50
PER : 07/23
LOT : K1989

95,00
2
42,00.

22,50

4
25,00.

21,50
✓ 106,00

زاوية شارع نازة و مهر جبل صغير (زنقة 50 سابقا) رقم 2 فوق صيدلية الأزهار هي مولاي عبد الله. عن الشق الدار البيضاء
Angle Bd Taza et Allée Djebel Saghro (Ancienne Rue 50) N°2 au-dessus Pharmacie Azhar Hay Moulay Abdellah Ain Chock - Casablanca

En Cas d'urgence Contactez le Gsm 06.63.09.08.50 في حالة الاستجاج اتصلوا